

0851388X
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE OLIVIER MESSIAEN
ALLEE DES PEUPLIERS
85290 MORTAGNE SUR SEVRE
Tel : 0251651928

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier - affectation du résultat

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 38
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 05/04/2024

Réuni le : 18/04/2024

Sous la présidence de : Roseline Boukellala

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration affecte le résultat du compte financier de l'exercice 2023 comme suit :

Sur un compte de réserve unique

Avec subdivision

Compte 10681 : + 187,18 €

Compte 10687 : + 2 136,16 €

Compte :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0